Baromètre Entreprises

Secteur juridique
ENTREPRISES EN CHIFFRES

2015

Le *Baromètre Entreprises* du secteur juridique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

La variation annuelle du nombre d'entreprises employeuses du secteur est largement influencée par la branche des cabinets d'avocats. Le nombre de structures employeuses continue de croître en 2014, mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes. En revanche, la branche des études d'huissiers de justice voit son nombre d'entreprises employeuses diminuer depuis 2008. La tendance est inverse pour les branches des études d'administrateurs et mandataires judiciaires et des offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes privées volontaires. Par rapport à 2003, le taux de croissance annuel du nombre de leurs entreprises employeuses est positif.

Secteur juridique

Branches professionnelles

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Entreprises employeuses : évolution annuelle 2008-2014 (base 100 en 2008)

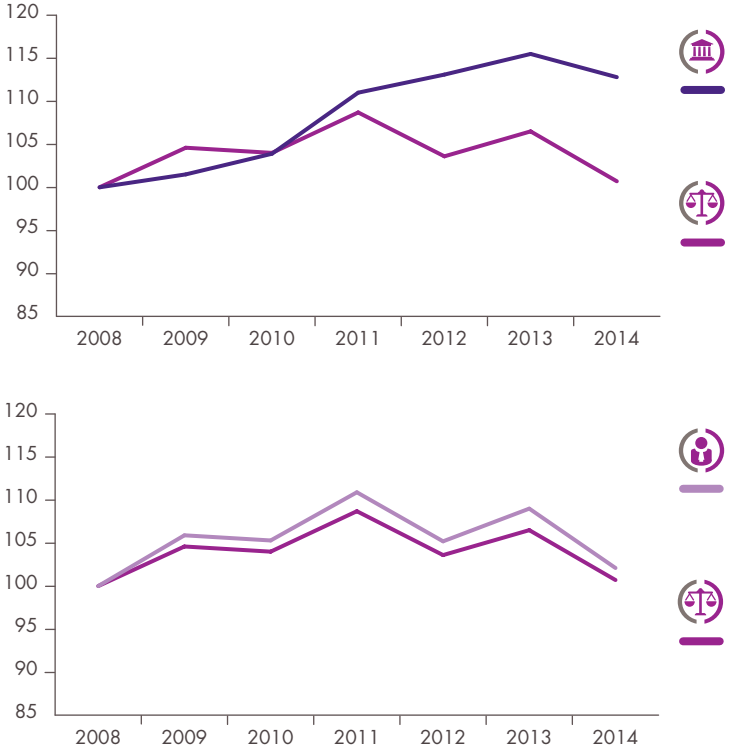

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl
Observatoire des métiers dans les professions libérales

ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

Par rapport à 2008, le nombre d'entreprises employeuses de la branche des offices de commissaires priseurs judiciaires et des sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques a progressé de 7,2% en 2014. En revanche, celle des études d'huissiers de justice a diminué de –10,4% en 2014.

Pour l'ensemble du secteur de la justice, l'évolution est de + 0,7 %.

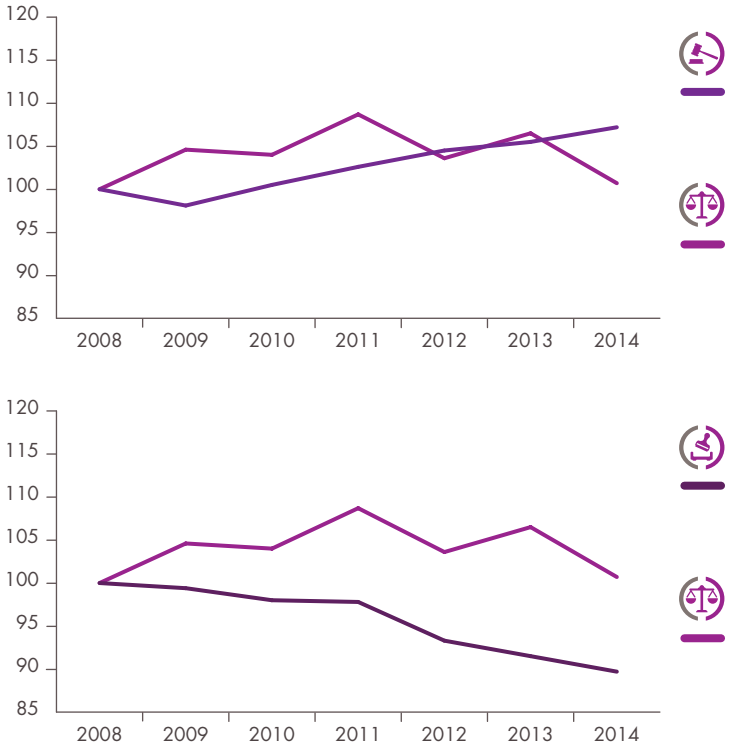

Données au 01/01. Sources : Actalians 2009-2015, Insee 2009-2015.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

TPE D'ÉCHELLE VARIABLE

Plus de sept cabinets d'avocats sur dix génèrent de un à deux deux ETP (emplois en équivalent temps plein). En revanche, dans les autres branches, les entreprises employant de trois à neuf personnes ETP sont relativement plus fréquentes. C'est le cas d'un peu plus de la moitié des études d'administrateurs et mandataires juciaires comme des offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques.
La proportion dépasse les deux tiers pour les études d'huissiers de justice.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)

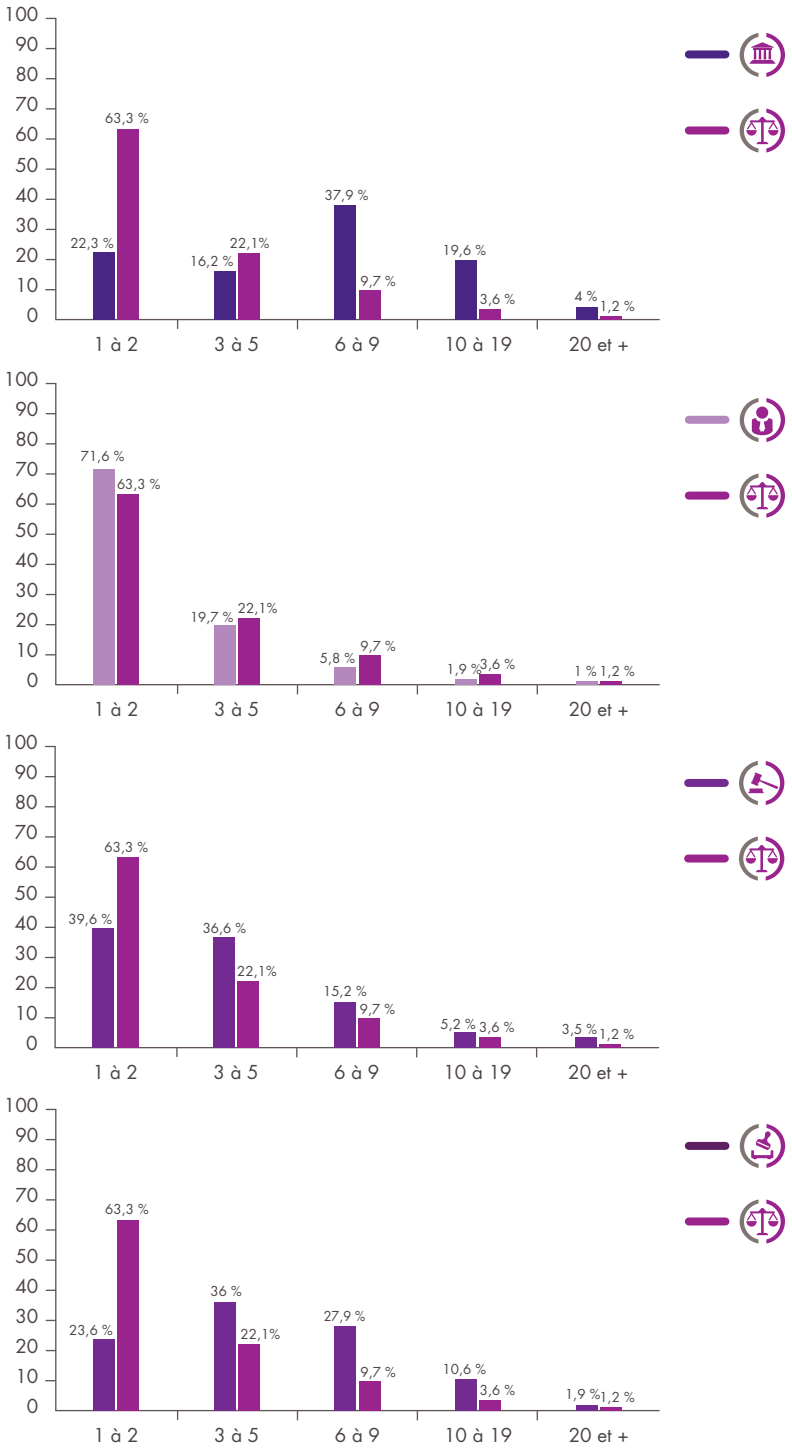

Données au 31/12/2014, nombre d'emplois ETP. Sources : Actalians, 2015.

TENDANCE À LA DIMINUTION

Depuis 2008, le secteur juridique est marqué par une diminution relative de la taille des entreprises en termes d'emplois ETP.
Seules les études d'huissiers de justice connaissent un léger repli de la part des entreprises qui génèrent moins de trois emplois ETP.
En revanche, la proportion a plus que doublé pour les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2014, nombre d'emplois ETP)

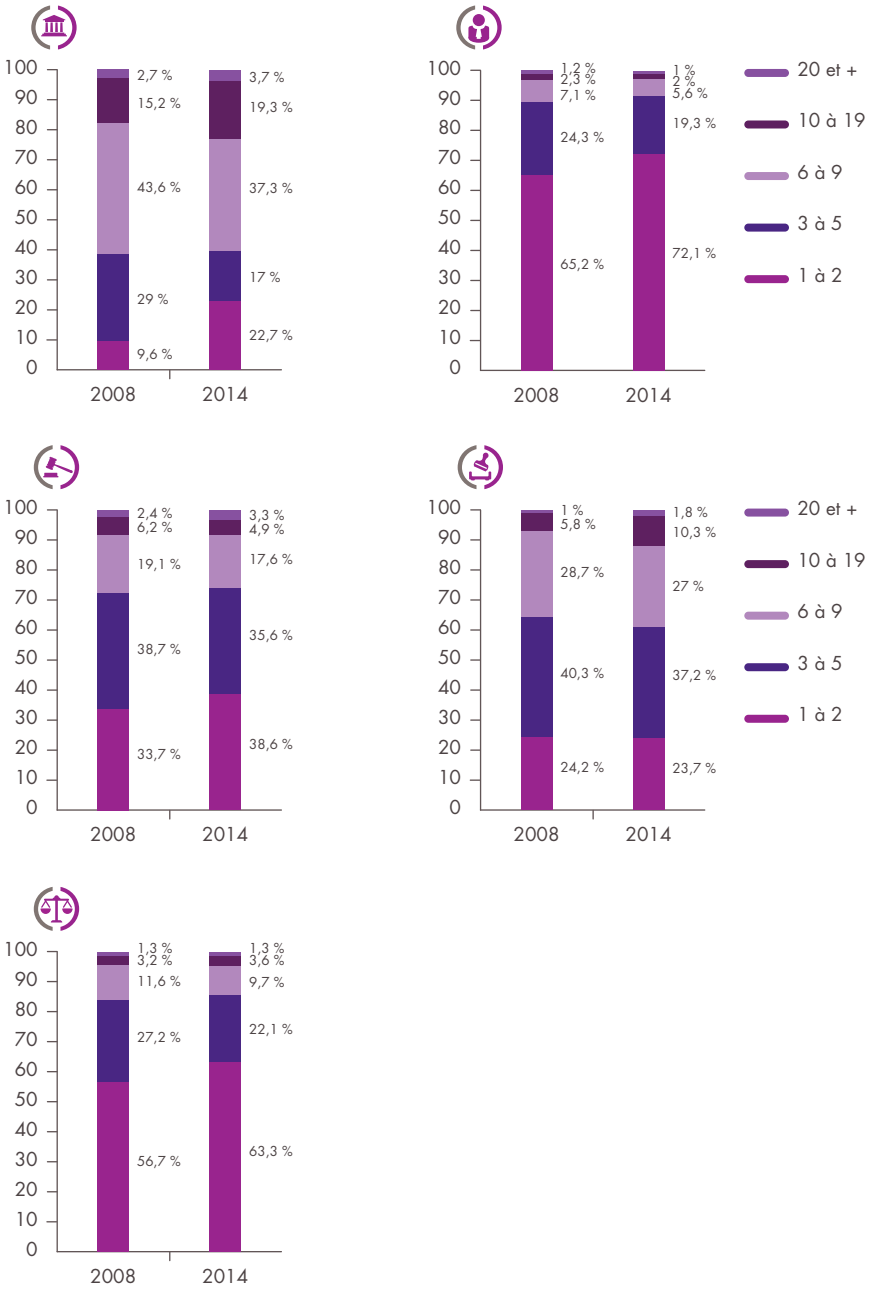

Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.

De 2008 à 2014, la part des entreprises comptant de un à deux emplois ETP dans la branche des études d'administrateurs et mandataires judiciaires est passée de 9,6% à 22,7%.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ASSIMILÉES GAGNENT DU TERRAIN

À l'exception notable de la branche des offices de commissaires priseurs et sociétés de ventes privées volontaires, les entreprises employeuses du secteur juridiques sont majoritairement constituées sous forme d'entreprises individuelles. Néanmoins, depuis 2008, les sociétés commerciales et assimiléees tendent à être de plus en plus nombreuses, même si la progression reste relativement contenue. Il est à noter qu'entérieurement à 2009, les études d'huissiers de justice ne pouvaient être constituées en sociétés d'exercice libéral.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique

Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.

De 2008 à 2014, dans la branche des études d'administrateurs et mandataires judiciaires, la part des entreprises individuelles est passée de 77,9% à 64,6%.